



INFORMATION A LA POPULATION

Madame, Monsieur,

La Commune de POUYASTRUC a décidé la mise en conformité du cimetière communal.

Toutes les tombes sont concernées, c'est-à-dire, qu'il s'agisse d'une pleine terre ou d'un caveau.

Pour ce faire, je vous prie de bien vouloir vous présenter aux permanences, ci-dessous indiquées, afin que toutes les informations utiles puissent être recueillies, notamment en ce qui concerne les personnes inhumées et le responsable de chaque tombe.

Ces permanences auront lieu en Mairie de POUYASTRUC les :

MARDI 26 MARS 2024 DE 14 H 00 A 18 H 00
MERCREDI 03 AVRIL 2024 DE 14 H 00 A 18 H 00
VENDREDI 12 AVRIL 2024 DE 14 H 00 A 18 H 00
JEUDI 18 AVRIL 2024 DE 14 H 00 A 18 H 00
MARDI 23 AVRIL 2024 DE 14 H 00 A 18 H 00
VENDREDI 10 MAI 2024 DE 14 H 00 A 18 H 00
JEUDI 23 MAI 2024 DE 14 H 00 A 18 H 00
VENDREDI 31 MAI 2024 DE 14 H 00 A 18 H 00
MERCREDI 05 JUIN 2024 DE 14 H 00 A 18 H 00
MARDI 11 JUIN 2024 DE 14 H 00 A 18 H 00
VENDREDI 21 JUIN 2024 DE 14 H 00 A 18 H 00
JEUDI 27 JUIN 2024 DE 14 H 00 A 18 H 00
JEUDI 04 JUILLET 2024 DE 14 H 00 A 18 H 00
VENDREDI 19 JUILLET 2024 DE 14 H 00 A 18 H 00
MARDI 30 JUILLET 2024 DE 14 H 00 A 18 H 00
MERCREDI 07 AOUT 2024 DE 14 H 00 A 18 H 00

Je vous remercie de venir muni(e) des documents suivants – livret de famille des personnes inhumées si vous les possédez, nom marital et de jeune-fille (pour les femmes) ainsi que tous les prénoms de chaque défunt inhumé avec ses dates et lieux de naissances et de décès.

A cet effet, vous trouverez au verso de cette invitation, un tableau que vous pouvez d'ores-et-déjà compléter avant de vous présenter aux réunions.

J'insiste sur l'importance de votre présence à ces permanences, même si la ou les tombes vous concernant sont en conformité, une vérification administrative est nécessaire afin de préserver vos intérêts.

Pouyastruc, le 06 mars 2024
Le Maire
Michel PAILHAS

